



MICROFICHE N°

06916

République Tunisienne

الجمهورية التونسية

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

وزارة الزراعة

CENTRE NATIONAL DE

المركز القومي

DOCUMENTATION AGRICOLE

للتوثيق الفلاحي

TUNIS

تونس

F

1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

U.N.E.S.C.O.
DIVISION DES SCIENCES ECOLOGIQUES



PROGRAMME SUR
L'HOMME
ET LA BIOSPHERE

SESSION DE FORMATION

«SUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DES
AIRES PROTEGEES»



BIZERTE (TUNISIE) 6-11 Juin 1988

RAPPORT FINAL

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

U. N. E. S. C. O
DIVISION DES SCIENCES
ECOLOGIQUES

PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA
BIOSPHERE

Centre de la Planète

**SESSION DE FORMATION SUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DES AIRES
PROTEGEES**

BIZERTE TUNISIE - (6-11 JUIN 1988)

RAPPORT FINAL

• TABLE DES MATIERES •

1. INTRODUCTION
2. COMMUNICATIONS

(A). TUNISIE

- CNDP 6942 - "Note sur la Protection de l'Environnement"
par Mme. HEDIA BACCAR
- CNDP 6943 - "Aperçu général sur les conditions bioclimatiques en Tunisie"
par Mme. JALILA BEHZARTI
- CNDP 6944 - "Principaux écosystèmes terrestres de la Tunisie"
par Mr. MEKKI BOUHRIS
- CNDP 6945 - "Conservation de la faune et de la flore en Tunisie"
par Mr. B.H. KACEM ELARROUJ, présenté par
Mr. MUSTAPHA GUZBRAJA
- CNDP 6946 - "Zone humide - Le Parc National de l'Ichkeul-Tunisienne"
Etude de cas par Mr. M'AMMED BARAKET.

(B). UNESCO

- "Les Cévennes : une culture et des hommes"
par Mr. GERARD COLLIN
- "Un Parc National Saharien : le Tassili Majjer"
Etude de cas par Mr. BERNARD BOUSQUET

(C). ALGERIE

- "Le Parc National de Djurdjura"
Etude de cas par Mr. BELKACEM GACI
- "Présentation du Parc National de Belezma"
Etude de cas par Mr. AÏSSA LAARZO

(D). MAROC

- "Environnement et conservation de la nature au Maroc"
par Mr. M. LASCEN EL KAJIRI
- CNDP 6947 - "Flore de l'Afrique du Nord"
Par Mr. MOHAMMED BEJDALI

3. RECOMMANDATIONS
4. ANNEXES

- Liste des participants à la Session de Formation

0007 046

ZONE HUMIDE - PARC NATIONAL DE L'ICHEUL -
-TUNISIE-

PAR MR. MOHAMED BARAKET (TUNISIE)

INTRODUCTION

ICHKEUL : UN PARC NATIONAL A L'ECHELON INTERNATIONAL

ICHKEUL - Sol sauvage et secret naturel, bord de la Méditerranée biotope des buffles d'eau (*Bubalus bubalis*), site des anatidés, des foulques, des Oies Cendrées (*Anser anser*), des limicoles et de plusieurs oiseaux de montagne particulièrement les rapaces. La capacité d'accueil du lac Ichkeul apparait 5 à 7 fois supérieure à celle de la Camargue (France) et des Marins de Quadaquivir (Espagne) considérés jusqu'ici comme des hauts lieux d'hivernage des oiseaux d'eau.

L'Ichkeul est le plus grand plan permanent du Maghreb, a été érigé en parc national le 18 Décembre 1980 inscrit sur les listes du patrimoine mondial de l'UNESCO sur la convention de Ramsar et réserve de la Biosphère (convention de l'UNESCO), seul site au monde bénéficié de ces mesures de protection, il est donc rapidement devenu un célèbre "monument de la nature" dans le monde des ornithologues.

Le visiteur qui pénètre cette région, d'une superficie de 12600 ha, découvre une mosaïque de lac (8500 ha) avec un grand herbier de Potamogeton pectinatus et de Ruppia cirrhosa sépare des marais d'une superficie de 2737 ha par une bande de Phragmites communis de 5 à 10 m de large. Ces marais avec son herbier de Scirpus maritimus Cyperus aculeatus, Arthrocnemum fructosum, Alcornoque littoralis Bordeum maritimum et Pulicaria sicula séparés de la montagne d'une superficie de 1363 ha par une bande large de Tamarix africana.

Cette montagne d'une altitude de 511 m est couverte d'une végétation dense d'Olca europes, Pistacia lentiscus et de Smilax asperca. La zone humide de l'Ichkeul (lac) est reliée avec la mer par l'intermédiaire du lac de Bizerte (environ de 12000 ha) au niveau du Canal de Tinja, d'une salinité qui varie entre 3g/l en hiver et 30g/l en été.

L'Ichkeul sauvage avec sa forme très diversifiée particulièrement les oiseaux dont le nombre dépasse 180 espèces est devenu célèbre dans le monde des ornithologues et des protecteurs de la nature. Il faut aller trop loin, loin même en Afrique voire en Asie pour trouver un soi sauvage qui frappe autant le sens et l'esprit que l'Ichkeul l'écosystème complet et équilibré comment se fait que cet îlot pu conserver sa nature jusqu'ici ? Pour le comprendre il est nécessaire de jeter un coup d'oeil sur l'histoire de l'Ichkeul. Depuis la dynastie Hafside (1240), voir les Cartaginois avaient fait de l'Ichkeul une réserve.

Si nos ancêtres avaient pensé à protéger cette zone ! pourquoi pas nous ? nous cette génération menacée par la pollution ! Oui c'est le moment que jamais de penser à nos descendants et de prendre l'exemple sur nos ascendants parceque nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres mais nous l'uspruntons à nos enfants et la conservation n'est pas une question d'altruisme mais de survie.

ICHKEUL : HISTORIQUE

L'importance écologique internationale du parc national de l'Ichkeul, et notamment son lac et ses marais pour les oiseaux d'eau, est d'autant plus grande que plusieurs autres lacs analogues formant, jadis une chaîne à travers l'Afrique du nord ont été asséchés et mis en valeur pour l'agriculture.

À cause de son isolement, sa richesse en faune et flore, l'Ichkeul était depuis plusieurs siècles déjà une réserve de chasse de diverses dynasties tunisiennes.

En 1240 le dernier représentant de la dynastie des Hafside, El Montaqar Billah Abdallah Ben Abou Zakaria a aménagé le Jebel Ichkeul comme réserve de chasse.

Un accord entre la dynastie Hafside et la famille Ben Attar des Hafside a permis par la suite aux Beye d'utiliser le Jebel comme domaine de chasse en 1807-1850.

En 1891, cet accord a été dissous, et le Jebel est devenu propriété de l'état.

Les buffles d'eau d'Ichkeul, jibior réservé au Bey, vivaient à l'état sauvage dans les marécages, jusqu'en 1957 où ils ont fait l'objet d'une chasse abusive de laquelle seule quelques jeunes ont pu être sauvés et récupérés par les agriculteurs de la région.

Le 30 Décembre 1948, le Jebel Ichkeul a été immatriculé (titre foncier n° 145-628) le lac est devenu domaine public hydraulique et son exploitation pour le poisson est faite par l'Office National des Pêches (ONP)

Les marécages appartiennent au domaine public hydraulique et l'Office des Terres Domaniales (OTD) d'exploiter ces terrains. En 1974, une possession de ces marais a été faite entre l'OTD et la Direction des Forêts pour la création d'un parc national.

En 1965, l'Ichkeul a été désigné par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (UICN) comme zone humide tunisienne d'importance internationale.

Le 1er Mars 1977, il a été retenu par l'UNESCO comme réserve de la Biosphère.

Le 3 Mars 1980, l'Ichkeul a été inscrit comme zone humide d'importance internationale dans le cadre de la convention de Ramsar.

En Septembre 1980, l'Ichkeul a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial naturel et culturel dans le cadre de la convention de l'UNESCO.

Le 18 Décembre 1980, par décret présidentiel n°80-1608, l'Ichkeul a été classé comme Parc National.

Au début de l'année 1988, un accord de jumelage entre le Parc National de l'Ichkeul et celui d'El Kalaa.

ICHKEUL : DESCRIPTION

Le Parc National de l'Ichkeul, d'une superficie de 12600 ha se trouve au Nord de la Tunisie entre la ville de Menzel Bourguiba et celle de Mateur. Il est situé dans la plaine de Mateur, à 30 kms au Sud Ouest de Bizerte - l'altitude est de 1,5 m (lac ou Garact) à 511 m (Jebel).

Il est formé :

- Du Jebel : Partie montagneuse, d'une superficie de 1363 ha orientée Nord-Est, Sud-Ouest et entourée à l'Est à l'Ouest et au Sud par des marécages. Le Jebel touché au Nord le lac, son point culminant est de 511 m - C'est un véritable dôme Jurassique, il se compose de calcaire gris et très dur, de dolomies massives et des marbres de l'Ichkeul - les pentes abruptes du Jebel sont couvertes d'un maquis dominé par des oliviers et parsemé de lentisque et de caroubiers. Des failles profondes laissent jaillir au pied de Jebel des sources sulfureuses chaudes aménagées en "HAMMAM" renommées dans la région par leur vertus thérapeutiques et très fréquentées au printemps.
- Du Lac : (Garact) d'une superficie de 8500 ha, il occupe la partie la plus basse de la plaine de Mateur. C'est une vaste dépression dans laquelle débouchent plusieurs cours d'eau dont le plus importants sont : Oued Joumine, Oued Sedjenane, Oued Melah, Oued Douamis, Oued Ghezala et celui de Tine. par le chenal sinueux et peu profond de 5 kms de long : Oued Tinja - La profondeur est de 1,5 m NGT (Niveau Général Tunisien).

- Des Marécages - Principalement dans la partie sud et ouest du Parc, d'une superficie de 2737 ha.

Le Parc National de l'Ichkeul se trouve dans l'étage bioclimatique subhumide à hiver doux. La pluviométrie moyenne annuelle est de 600 mm, la température moyenne annuelle est de 18°C (11°C en Janvier et 25°C en Août et le vent dominant est celui du Nord-Ouest (200j/a/an).

ICHKEUL : IMPORTANCE ECOLOGIQUE

Par la beauté de son paysage, son exceptionnelle richesse en faune et en flore, sa structure géologique l'Ichker' constitue un ensemble écologique encore peu perturbé unique en Tunisie voire en Afrique du Nord.

L'importance écologique internationale du lac et des marais pour les oiseaux d'eau est d'autant plus grande que plusieurs autre analogues, formant jadis une chaîne à travers l'Afrique du Nord, ont été asséchés pour la mise en valeur agricole - c'est pratiquement le dernier vestige des grands lacs Maghrébins à eau assez douce et ne séchant pas en été.

Le Parc de l'Ichkeul joue un rôle essentiel dans le cycle des cisieux d'eau paléarctiques en leur offrant un asile en hiver c'est une zone tampon pour une grande partie des zones humides de la Méditerranée et de la Tunisie.

- FLORE -

Le Bioclimat de l'Ichkeul se rattache à l'étage subhumide à hiver doux, toutefois localement, pour des raisons édaphiques des types de végétation appartenant à l'étage bioclimatique humide peuvent exister.

Le Parc National de l'Ichkeul appartient à quatre unités phytocécologiques.

- . Végétation subhumide
- . Végétation humide au Nord-Sud du Lac Ichkeul
- . Marais ; zone fortement hygrophite
- . Lac avec ses espèces aquatiques

Le Lac et les marais servent d'habitation à un nombre limité de plantes - Dans les eaux boueuses des hauts fonds, la plante la plus abondante est Potamogeton pectinatus (Le potamogeton à feuilles étroites). Elle pousse sur graines produites en grande quantité (la multiplication est végétative) constituent la nourriture de base des canards et des foulques. Le potamogeton peut tolérer temporairement une forte salinité mais ne pousse pas en eau constamment saline. Autour du lac on trouve une ceinture de Phragmites Communis (le grand roseau pittoresque).

Les marais sont couverts de Scirpus maritimus et Scirpus locustris ; de Juncus subulatus et maritimus avec quelques touffes de Tamarix africana.

Le Scirpus constitue la nourriture de base pour les oies cendrées.

Le Jebel est représenté par un seul groupement : Olea europea, Pistacia lentiscus, Sailax aspera - La Strate supérieure est représentée par Olea europea, Pistacia lentiscus et Phyllirea angustifolia avec Juniperus phoenicia sur le versant nord et Euphorbia dendroidea sur le versant Sud-Est

- FAUNE -

Après les 3 années de recherches menées sur le lac de l'Ichkeul de 1982-1983 et de 1984-1985 par A. TAMISIER, D. BREDIN, J. Skinner et autres, il est apparu que la capacité d'accueil de l'Ichkeul apparaît 5 à 7 fois supérieure à celle de la camarque et des Marinas du Guadaquivi considérés jusqu'ici comme des hauts lieux de l'hivernage des oiseaux d'eau. Dès le mois de septembre, les premiers migrateurs sont à l'Ichkeul de l'ordre de 150 000 individus. Trois espèces représentant régulièrement 80 à 90 % des effectifs (siffleur, milouin et foulque), les oies cendrées Anseranser représentant la quatrième espèce caractéristique du peuplement avec 5 à 13 000 individus/

Les Sorcelles d'hiver Anas crocca, les polets Anas acuta sont représentés par quelques milliers d'individus (7 à 8000 pour les sorcelles d'hiver), alors que le colvert Anas Platyrhunches, présent en petits nombre au début de saison (1000 à 1500). D'un point de vue faunistique, on note la présence régulière de l'Erismature à tête blanche Oxyurc Lenoocéphala (quelques dizaines), plusieurs d'autres anatides et plusieurs dizaines de limicales (Echassiers et autres) et hérons.

Le Lac et les marais servent d'habitat à une importante population d'invertébrés et de poissons qui s'en nourrissent.

La faune aquatique se compose surtout de mollusques de vers et de crustacés caractéristiques des lagunes d'eau de mer et d'eau saumâtre.

Les nuges qui sont les plus abondants, forment de vastes bancs dans les lits de potamots où nourrissent de mollusques, de vers et de crustacés qui se trouvent en abondance. D'autres espèces de poissons existent dans le lac il s'agit des anguilles, des loups, des soles, des bardeaux, des corbos, des dorados, des anchors, etc...

D'autres espèces d'oiseaux, en particulier des rapaces et des passereaux trouvent au Jebel Ichleul un asile, soit pour hiverner nicher ou comme oiseaux de passage. Parmi les nicheurs on y trouve notamment l'Aigle de Bonelli Hieractus

fasciatus et le percéptère d'Egypte Neophron pernopterus circate Jan le Blanc Arcturus gallicus, l'aigle botté Hératus pennatus et des rapaces hivernants comme l'Epervier d'Europe, le buse féroce, le buse variable et autres. L'Hirondelle de cheminée y hiverne et il est signaler qu'un des rares oiseaux du Maghreb, la rubicette de Moussier peut y observer en toute saison.

Le Parc National de l'Ichkeul est le fief de plusieurs mammifères, reptiles et amphibiens.

Parmi les mammifères, le buffle d'eau ou buffles de l'Ichkeul l'un des plus gros "gibier" d'Afrique du Nord. Il a été sauvagement chassé et après une population de 1000 têtes en 1882, il ne restait dans le parc que 3 têtes en 1961. Après efforts considérables de la Direction des Forêts pour sa sauvegarde un troupeau d'une quarantaine de têtes est reconstitué dans le parc, le buffle est protégé en Tunisie.

Autres mammifères :

- | | |
|---------------------------|-------------------|
| - Sus scrofa | - Le Sanglier |
| - Cornis auron | - Le Chacal |
| - Vulpes Noloticus | - Le renard |
| - Felis Sylvestris lybica | - Le Chat sauvage |
| - Genette genetta | - La Genette |
| - Herpestes ichneumon | - La mangouste |
| - Lutra lutra | - La loutre. |

et autres

Parmi les reptiles, on peut rencontrer :

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| - Testudo Graeca | La tortue terrestre |
| - Chelonia mydas | La tortue d'eau douce |
| - Emys orbicularis | La tortue d'eau douce d'Europe |
| - Chamaeleon chamaeleon | Le caméléon |
| - Malpelon monspesulanus | La Couleuvre de Montpellier |
| - Natrix maura | La Couleuvre verte-prine |
| - Coronella girardica | La Couleuvre girardine |
| - Vipera lobetina mauritania | La vipère lebetina |

et autres

PARCS NATIONAUX : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX -

HISTOIRE

En 1872 la création du premier parc national "Yellowstone National Park" dans le monde au USA d'une superficie de 899139 ha dans l'état Wyoming.

Selon l'UICN, en 1982, ils existent 1027 parcs nationaux dans le monde.

- . En France, 7 parcs Nationaux
- . En Afrique, 177 parcs nationaux
- . Aux Pays Arabes, 13 parcs nationaux
- . Aux pays Arabo-Musulmans : 73 parcs nationaux

. En Tunisie : 4 Parcs nationaux, actuellement et depuis 1987, existent 5 parcs nationaux en Tunisie

La première conférence Mondiale sur les parcs nationaux s'est tenue à Washington en 1962, les parcs nationaux ont une importance significative internationale".

La deuxième conférence Mondiale s'est tenue aux parcs nationaux de Yellowstone et de grand totou (USA) en 1972 avec pour thème "Les parcs nationaux Héritage pour un monde meilleur".

L'empire Britannique ne tarda pas à suivre l'exemple de Yellowstone et une ordonnance, signée en Nouvelle-Galles du Sud dès 1879, créait déjà en Australie un sanctuaire naturel officiellement baptisé : The national park, devenu en 1955 the Royal National Park.

- Avant 1900, trois créations canadiennes :

- . En 1885 Water Lakes National Park
- . En 1886 Glacier
- . En 1887 Banff

- Avant 1900, six créations australiennes :

- . En 1879 the National Park (nouvelles-Galles du Sud)
- . En 1891 Belair (Australie méridionale)
- . En 1896 Ku Ring-Car (Nouvelle-Galles du Sud)

- . En 1898 Wilson's Promont National Park (Victoria)
- . En 1898 Mont Buffalo National Park (Victoria)
- . En 1900 John Forrest National Park (Australie occidentale)

En Asie, le terme "Parc National" fut introduit aux Philippines par les américains (12 créations), aux Indes (Le seul Corbett National Park, à côté de trois Wildlife sanctuaires) et à Ceylan (Wilpattu 1938) par les anglais, en Indochine (Combodge, Angkor, 1925) par les Français.

FIN

17

VUES